



## Procès pour héritage..comment en sortir?

-----  
Par Marie

Bonjour,

notre père étant décédé fin 2008 et un frère adopté par notre belle-mère, nous avons du engager un procès pour pouvoir recouvrer nos droits légaux .

Si le Juge donne raison ou tort à chacun de mes frères, puis-je refuser de faire appel et toucher ma part d'héritage fixée par le Juge en 1ère instance?

Merci beaucoup...